



Direction de la Proximité et de la Citoyenneté
Service Concertation et Conseils de Quartier

**COMPTE RENDU
CONSEIL DE QUARTIER
GOISE/CHAMPOMMIER/CHAMCLAIROT
12 SEPTEMBRE 2002**

Présents :

Membres : Jacques TAPIN, Co-Président, , Jean-Henry BOUFFARD, Pierre TAPIN, Annick DEFAYE, Marie-Joseph DENIZEAU, Monique BALIROS, Nathalie POIBLEAUD, Pierrette FRADIN, Philippe BEULE, Valérie LEROY, Philippe AUBINEAU, Francis VACKER (secrétaire), Maurice ROUZIER, Daniel MANIER, Fernande GOYER, Roselyne VILLEMUR, Maurice CAILLAUD, Chantal BARRE, Marie-José GERMANEAU, Christine UBERTI, Pascal VEQUE, Djilali HABBOUCHI, Yves BEAUVAIS, Christine HYPEAU, David MOREAU, Renée CHABOISSANT, Olivier DUVAL, Jean JUBIEN, Bernard FRADIN, Hugues ALLEGRE, Alain FRECHARD, Philippe MIRE, Clément GAIGNETTE, Claude LUCET, Jacky BERNARDEAU, Jean-Paul PIECOUP, Marc BILLARD,

Conseillers municipaux : Annie COUTUREAU, Isabelle RONDEAU, Elisabeth BEAUVAIS, Marie-Edith BERNARD, Co-Présidente

Direction de la proximité et de la Citoyenneté : Pierre JULAN, Directeur Général Adjoint, Christelle AUBINEAU, Maison Communale de Services Publics, Bruno BROSSARD, Assistant de Conseil de Quartier.

Excusés

Bernard PENICAUD, Guy MOYNET, Marie-Reine MARSAULT, Jean-Jacques ADAM

Absents :

Philippe BARANTANGE, Noël CHAUVIN, Gilbert DELESTRE, Raymond DERBORD, Monique RIVAULT.

Jacques TAPIN, Co-Président, présente M. Pierre JULAN, Directeur Général Adjoint, et ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour.

- Rôle et statut des suppléants
- Discussion du règlement intérieur au Conseil de Quartier
- Les priorités à définir pour les projets 2003

Il précise que F. Vacker a été élu secrétaire par le bureau du conseil. Avant de commencer l'ordre du jour, M. Tapin aimerait savoir si les membres du conseil ont des questions à poser :

Les questions diverses se répartissent comme suit :

- La propreté : les Tags dégradent les façades, rien n'est fait pour y remédier
- Téléphonie mobile : On parle concrètement d'un pylône pour la société de téléphonie portable « Orange » à 250 mètres de la rocade : Quelles ont été les informations données aux riverains à propos de cette action ?
- La sécurité : Quels sont les travaux envisagés rue de Romagné ? Les informations sur le plan des futurs travaux seront-elles données ?

Les deux pistes cyclables de la rue de Massujat monopolisent tous les lieux possibles pour se stationner et gênent les riverains.

L'accès à la salle de sport de Pissardant et la rue des Pèlerins sont sujets à des problèmes de sécurité : Le manque de trottoirs et la vitesse excessive des automobilistes posent problèmes aux riverains.

- Un riverain aimerait connaître l'emplacement du futur pôle sportif.

Quelques réponses ont pu être apportées simultanément mais pour d'autres **une recherche plus approfondie** des membres des commissions va être effectuée :

- La sécurité au niveau de l'école Georges Sand, de la rue de la Plaine, de la rue des pèlerins va être au cœur d'un projet en cours de préparation.
- L'aménagement de la place Alain est un dossier déjà existant. Le chantier est en cours. M. Habbouchi se propose de suivre les avancées des travaux.
- Au sujet du pylône « Orange », la commission Aménagement-Espaces verts-Equipement se charge de trouver des informations sur le sujet afin d'en aviser le Conseil de Quartier.
- Le service Voirie sera questionné au sujet de l'aménagement de la rue de Romagné.
- Les travaux du pôle sportif débiteront par la construction du stade. Pour avoir d'autres renseignements complémentaires, Mme Hypeau se propose de chercher les informations sur nouveau site.

Les suppléants

Au dernier conseil de quartier du 27/06/02, les membres ont abordé différents points du règlement intérieur : Le rôle des suppléants.

Tant les suppléants que les titulaires du Conseil ont fait acte de candidature en étant très motivés par les actions dans leur quartier.

Le Conseil décide que les « dits suppléants » seront membres à part entière du conseil de quartier avec le droit complet à la discussion, à l'information et au vote.

Règlement intérieur

Une annexe du règlement modifié sera joint au compte rendu de ce conseil de quartier.

M. Julan précise quelques informations :

- Le budget de chaque quartier pour l'année 2003 est de 152000 euros (environ 1 million de francs).

Chaque conseil de quartier détermine les choix des investissements soit :

- Définition des investissements : tout ce qui modifie le patrimoine (achat, vente, construction, destruction, etc..)

➤

Le conseil de quartier n'a pas compétence en matière de fonds. La mise en œuvre des projets rentre dans le cadre des finances publiques.

Afin d'avoir une vue globale sur le quartier, il est indispensable de connaître les projets en cours décidés par l'Assemblée Municipale et l'état des lieux des travaux programmés.

Projets 2003

Le conseil propose la création de **quatre commissions thématiques** :

1. Voirie-Circulation-Sécurité
2. Espaces verts-Aménagement-Equipements
3. Education-Culture-Jeunesse
4. Information-Communication

Approbation des commissions à l'unanimité.

Composition de chaque commission :

1. Responsable : Mme GERMANEAU Marie-José
 - M. BOUFFARD Jean Henry
 - M. FRECHARD Alain
 - M. JUBIEN Jean
 - Mme HYPEAU Christine
 - M. BEULE Phillipe
 - M. TAPIN Pierre
 - M. PENICAUD Bernard
 - Mme LEROY Valérie
 - Mme DEFAYE Annick
 - Mme BERNARD Marie-Edith

2. Responsable : M. ROUZIER Maurice
 - M. ALLEGRE Hugues
 - Mme POIBLEAUD Nathalie
 - Mme BARRE Chantal
 - M. MOREAU David
 - M. BEAUVAIS Yves
 - M. LUCET Claude
 - M. MIRE Philippe
 - Mme GOYER Fernande
 - M. GAIGNETTE Clément
 - M. MANIER Daniel
 - Mme BERNARD Marie-Edith

3. Responsable : M. TAPIN Pierre
 - M. AUBINEAU Philippe
 - Mme BALIROS Monique
 - Mme FRADIN Pierrette
 - Mme HYPEAU Christine
 - M. MOREAU David
 - M. MIRE Philippe
 - M. PIECOUP Jean Paul
 - M. CAILLAUD Maurice

- M. HABBOUCHI Djilali
 - Mme BEAUVAIS Elisabeth
 - M. TAPIN Jacques
4. Responsable : Mme UBERTI Christine
- Mme DENIZEAU Marie Josephe
 - Mme VILLEMUR Roselyne
 - M. HABBOUCHI Djilali
 - M. VACKER Francis
 - M. TAPIN Jacques

Toutes les commissions devront déterminer leur mode de fonctionnement et établir un planning des réunions de travail.

Les projets pour l'année 2003 seront définis lors de ces commissions. Ils seront ensuite présentés devant les membres du bureau et débattus lors du conseil de quartier.

M. Julan rappelle que l'assemblée plénière des conseils de quartier, aura lieu le 12 octobre 2002. Celle-ci se déroulera sur une matinée.

L'accueil s'effectuera à partir de 8 heures

La séance commencera à 8h30

Des ateliers d'une durée approximative de 1h30 seront organisés.

Leur accès est libre pour les membres des conseils de quartier. Ils traiteront de différents aspects techniques.

M. le Maire participera à la conclusion des ateliers avec les membres des conseils de quartier et interviendra en fin de séance.

Un buffet sera servi en fin de séance (après les ateliers).

La fin de la réunion du conseil est annoncée à 23h45 par le co-président M. Tapin.